



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Mars 2013: près d'un millier de chômeurs en moins

Le canton de Vaud a vu son taux de chômage reculer de 0.3 point pour se fixer à 5.0% à la fin du mois de mars 2013. Cette diminution des effectifs concerne principalement la construction et l'hébergement-restauration.

Le nombre de chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud atteint 18'715, soit 986 personnes de moins qu'à la fin du mois de février 2013 (-5.0%). L'effectif des demandeurs d'emploi(2) suit la même évolution avec une baisse de 972 personnes (-3.8%) et s'établit à 24'816.

Au cours du mois de mars 2013, les ORP vaudois ont inscrit 2'656 nouveaux demandeurs d'emploi (-1.1% par rapport à février 2013), alors que 3628 dossiers ont été annulés, dont 2381 pour le motif de retour à l'emploi.

Par rapport au mois précédent, la grande majorité des branches économiques bénéficient de cette évolution positive. Les plus fortes diminutions mensuelles concernent les personnes provenant du secteur de la construction (-213 chômeurs) ainsi que de l'hébergement et restauration (-106). Toutes les classes d'âge ont profité ce mois de cette baisse du chômage.

Au niveau des régions, tous les districts voient leur taux de chômage diminuer en mars. Avec 0.5 point de moins, le district de l'Ouest lausannois enregistre le repli le plus marqué, affichant un taux de 5.9%. En termes d'effectifs, les plus importantes baisses sont observées dans les districts de l'Ouest lausannois (-172 chômeurs), du Jura-Nord vaudois (-164), de Lausanne (-124) et de Morges (-122). Le district de Lausanne (6.6%) compte le taux de chômage le plus élevé du canton.

Les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élèvent à 2744, sans variations significatives par rapport au mois de février 2013 (-0.4%) et en faible baisse par rapport à mars 2012 (-2.3%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 4.3%. En effet, le canton de Vaud rassemble à lui seul 84% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 avril 2013

DECS, François Vodoz, remplaçant du chef du Service de l'emploi, 021 316 61 10 NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)